

METHODOLOGIE

	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clés.	X

L'évaluation rapide de l'OIM (*Emergency Event Tracking, EET*) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains des populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites terrain et/ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. Les informations sont ensuite recueillies dans les outils ERM. Ce rapport synthétique présente les résultats des évaluations réalisées **du 25 – 30 juin 2024** à travers des **évaluations menées à distance avec les informateurs clés.**

DÉTAILS DU DÉPLACEMENT

	8 420 INDIVIDUS DÉPLACÉS		3 372 HOMMES DÉPLACÉS
	1 690 MENAGES DÉPLACÉS		CRISE M23/CRISE ADF
	5 048 FEMMES DÉPLACÉES		JUIN 2024

DÉTAIL SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	NORD-KIVU
TERRITOIRE	BENI
VILLE	BENI

RÉSUMÉ DE L'ALERTE #5336

Le territoire de Beni, dans la partie grand-nord de la province du Nord-Kivu, est confronté à une crise humanitaire aggravée par des conflits armés divers. Du 15 mai au 12 juin 2024, la crise ADF en territoire de Beni, notamment dans le village Mantumbi en zone de santé de Oicha et les villages Kabweke et Masau en zone de santé de Mabalako et Mandima, a accrue les tensions suite aux attaques récurrentes.

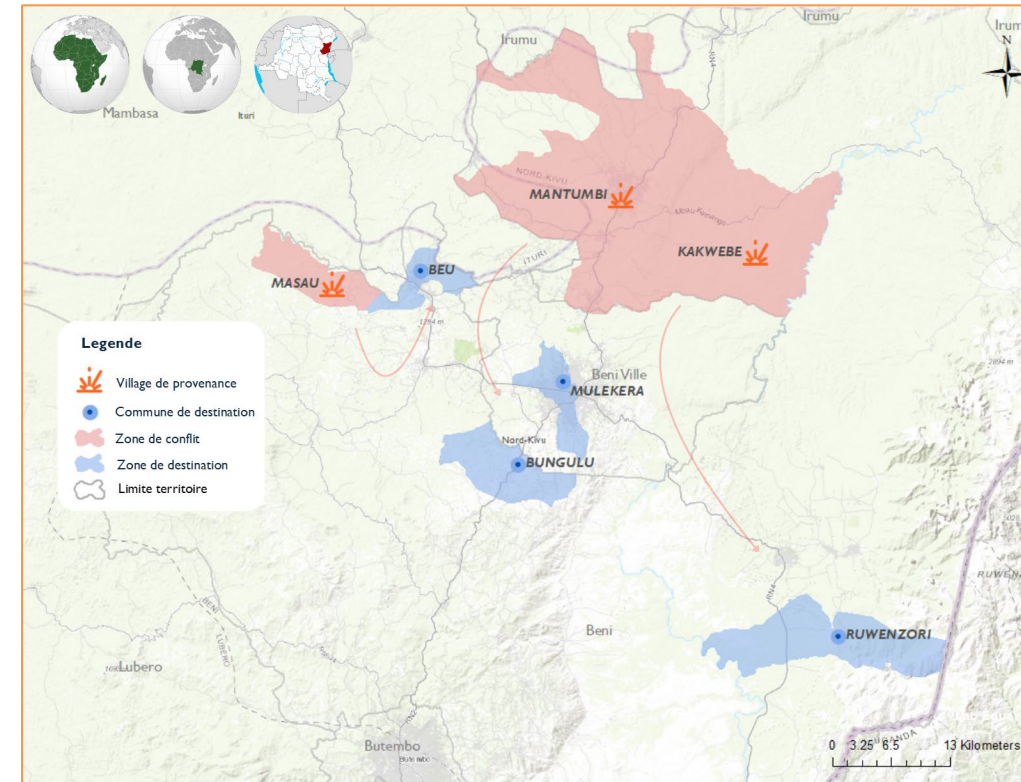
Également, les avances des hostilités liés à la crise M23 (à Kanyabayonga, territoire de Lubero) ont contraint la population à se déplacer vers les lieux considérés plus en sécurité, principalement dans la ville de Beni, dans les 4 communes de Bungulu, Mulekera, Ruwenzori et Beu. La situation à Beni se caractérise par une détérioration de l'accès aux moyens de subsistance, tant pour les populations déplacées que pour la communauté hôte et une aggravation des conditions de vie et des préoccupations croissantes en matière de protection. Les personnes déplacées se sont installées dans la communauté d'accueil qui a déjà reçu plusieurs vagues successives de personnes déplacées au cours des derniers mois.

PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES

1		2		3		4		5	
	AMÉs		NOURRITURE		ABRIS		SANTÉ		WASH

DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

Commune	Ménages	Individus	Hommes	Femmes	Enfants <5
Bungulu	586	2 845	1 136	1 709	517
Mulekera	436	2 206	883	1 323	335
Beu	292	1 351	544	807	203
Ruwenzori	376	2 018	809	1 209	308
Total	1 690	8 420	3 372	5 048	1 363



OBSERVATION & ANALYSE


Entre le 15 mai et le 12 juin 2024, **1 690** ménages de **8 420** individus ont été contraints de quitter des zones de hautes tensions dans les zones de santé de Mabalako, Oicha (en territoire de Beni) et la zone de santé de Kayna (en territoire de Lubero au Nord-Kivu) vers la zone de santé de Beni. Tous ces individus ont été reçus dans les familles d'accueil. Les systèmes d'aide humanitaire et communautaire sont de plus en plus sous pression dans la zone de refuge où l'assistance est très limitée et où les ressources disponibles localement dans le territoire de Beni sont insuffisantes.

Ces nouveaux arrivants s'ajoutent aux personnes déplacées arrivées dans la ville de Beni depuis mars 2024, ce qui entraîne une forte pression sur la communauté d'accueil. Ces chiffres pourront être actualisés en fonction des mouvements de population en cours. Il est à noter qu'un grand nombre de personnes déplacées n'ont reçu aucune assistance et vivent dans des conditions alarmantes.



La majorité des ménages déplacés dans la zone vive dans la communauté d'accueil. Cette situation a conduit à des conditions de vie surpeuplées et dangereuses pour la plupart d'entre elles. La capacité d'accueil des personnes déplacées est de plus en plus limitée dans la plupart des localités. La grande majorité des ménages ont déclaré avoir été victime de vols et d'incendies des biens pendant leur déplacement. Cela met en évidence un besoin prioritaire d'articles ménagers essentiels parmi les personnes déplacées dans les différentes zones de refuge.



La population déplacée est confrontée à une insécurité alimentaire persistante dans la zone d'accueil en raison de l'absence de moyens de subsistance pour la plupart des ménages. Avec une dynamique sécuritaire instable, la ville de Beni subit la pression de trois crises majeures : la crise M23, la crise ADF et la crise liée à la coalition des groupes armés.

Ces crises génèrent des chocs réguliers et occasionnent des mouvements des populations avec un impact significatif tel que la fragilisation du capital productif et la perte des moyens d'existence des populations, la fluctuation des prix des denrées alimentaires et la rareté des produits de première. Les activités de subsistance principales dans les zones déplacées sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. Étant donné que les populations déplacées n'ont pas accès à la terre, les activités de subsistance sont difficiles. Certaines personnes déplacées achètent de la nourriture avec de l'argent emprunté ou l'empruntent et demandent d'avoir de la nourriture.

OBSERVATION & ANALYSE


D'une manière générale, les personnes déplacées peuvent accéder aux structures sanitaires. Cependant, la plupart des personnes déplacées sont confrontées aux risques et barrières d'accès aux services de santé tel que le frais pour paiements des soins de santé et les maladies liées aux conditions de vie.

Les informateurs clés rapportent que les personnes déplacées rencontrent des difficultés à payer les coûts des soins médicaux. En plus, une pénurie importante de médicaments et de produits médicaux aggrave la situation de ceux qui ont les moyens de payer. Pendant cette période de crise, certaines structures sanitaires dans la zone évaluée fonctionnent partiellement suite à la grève du personnel qui souhaite l'amélioration des conditions de vie.



Dans la ville de Beni, les activités scolaires sont en cours mais la plupart des enfants des personnes déplacées ne sont pas scolarisés en raison de la dégradation de la situation économique des ménages des personnes déplacées. L'accès à l'école dans les zones côtières de Kalehe devient de plus en plus difficile, tant pour les personnes déplacées que pour la communauté d'accueil. Dans un grand nombre de villages, les écoles sont également devenues des centres collectifs qui accueillent les personnes déplacées depuis le début du mois de mai.



L'accès à l'eau potable dans les zones de déplacement reste un défi majeur. Les informateurs clés signalent un nombre insuffisant de points d'eau fonctionnels après l'arrivée des personnes déplacées dans ces zones, de longs délais d'attente et d'une absence de capacité de stockage de l'eau. Peu de personnes disposent de savon pour le lavage des mains. Il y a une insuffisance des douches dans les structures sanitaires et familles d'accueil des déplacés. Les installations sanitaires (latrines/toilettes) ne sont pas propres/hygiéniques ou séparées entre hommes et femmes.



Dans le contexte de la crise actuelle, la communauté déplacée est exposée à divers risques de protection dans les zones de refuge. Il s'agit notamment de violences sexuelles, de séparation des familles et de mariage précoce/forcé chez les femmes et les filles déplacées dans la communauté d'accueil.

Les activités de suivi des urgences de la DTM en RDC sont soutenues par :



USAID
 DU PEUPLE AMERICAIN